

Suite aux annonces gouvernementales, Haut-Léon Communauté maintient les protocoles sanitaires de ses services.

Les services communautaires fonctionnent en présentiel et sont joignables par téléphone ou courriel. Les 2 sites Maison de Services Au Public restent ouverts au public aux jours et horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Toutefois la collectivité met en place un protocole sanitaire pour l'accès à la MSAP :

- Sonner pour se présenter
- Port du masque obligatoire (se munir de son masque personnel)
- Se munir d'un stylo personnel
- Respecter le sens de circulation mis en place
- Appliquer strictement les gestes barrières et de distanciation

Les agents MSAP accompagnent les usagers qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives en ligne. Ces rencontres se feront **le matin, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, uniquement sur rendez-vous par téléphone au 02.98.69.44.54 pour le site MSAP de Cléder ou 02.98.69.10.44 pour celui de Saint-Pol-de-Léon.**

L'espace public numérique est accessible aux personnes autonomes et maîtrisant les outils numériques. L'accès sera limité à 1 personne sur une durée de 30 minutes **l'après-midi, les mardi, mercredi et jeudi, et exclusivement sur réservation au 02.98.69.10.44 pour le site de Saint-Pol-de-Léon et au 02.98.69.44.54 pour le site de Cléder.**

Concernant le maintien des permanences, Haut-Léon est dans l'attente d'un retour des partenaires. Toutes les évolutions des services seront précisées et régulièrement mis à jour sur le site www.hautleoncommunaute.bzh

CONTACT

Maison de Services Au Public
29, rue des Carmes
29250 Saint Pol de Léon
Tél. : 02.98.69.10.44

Maison de Services Au Public
1, rue de Plouescat
29233 Cléder
Tél. : 02.98.69.44.54